

03.02.2004 - 12:00 Uhr

Embargo 1200 - Aide Suisse contre le Sida: Société mobile, virus mobiles: priorité à la prévention!

Berne (ots) -

EMBARGO mardi 3.2.04, midi

Colloque de l'Aide Suisse contre le Sida sur le thème "VIH/sida et migration"

Lors d'un colloque sur le thème "VIH/sida et migration", l'Aide Suisse contre le Sida a fait savoir son scepticisme vis-à-vis de la proposition de la Section Sida de l'Office fédéral de la santé publique portant sur l'introduction de tests systématiques de dépistage du VIH/sida dans les centres d'accueil pour requérants d'asile. A l'occasion de la manifestation intitulée "Société mobile, virus mobiles", des spécialistes suisses et étrangers ont affirmé que la priorité devait aller à la prévention.

Plus de la moitié des nouvelles infections au VIH enregistrées en Suisse concernent des personnes de nationalité étrangère, surtout les ressortissants d'Afrique subsaharienne. Cette situation, qui a déjà suscité le développement de projets de prévention, a mené l'Aide Suisse contre le Sida à organiser un colloque intitulé "Société mobile, virus mobiles". Très rapidement parvenue à la connaissance du public, la proposition de la Section Sida de l'Office fédéral de la santé publique sur le dépistage systématique des requérants d'asile lorsqu'ils arrivent à la frontière a provoqué une levée de boucliers.

Selon le directeur de l'Aide Suisse contre le Sida, Roberto Induni, s'il est généralement reconnu qu'une bonne information et l'accord de la personne concernée constituent les conditions préalables à tout examen de dépistage du VIH/sida, elles paraissent difficilement réalisables à nos frontières. Divers spécialistes de la question, suisses et étrangers, ont souligné que les tests réalisés dans d'autres conditions se sont avérés inefficaces voire contre-productifs en termes de prévention. Confrontée à des problèmes similaires, la France a adopté dans ce domaine une politique privilégiant l'information, comme l'a fait savoir Catherine Chardin, représentante du ministère français de la santé.

A l'occasion de ce colloque, il a été souligné que les personnes qui viennent de pays sévèrement touchés par le VIH/sida ne sont pas toujours requérants d'asile. D'autres formes de mobilité, dont le commerce et le tourisme, participent en effet à la globalisation de la maladie. Il a par ailleurs été maintes fois souligné que les mesures de répression pour prévenir les épidémies n'étaient ni nécessaires ni efficaces dans le cas d'un agent pathogène tel que le VIH, dont les modes de transmission sont connus et peuvent être évités.

Ce texte est disponible sous www.aids.ch/f/ahs/medienmitteilung.php. Vous trouverez aussi un compte rendu détaillé de la position de l'Aide Suisse contre le Sida sur notre site www.aids.ch.

Contact:

Christoph Schlatter
porte-parole de l'Aide Suisse contre le Sida
case postale 1118
8031 Zurich
Tél. +41/1/44' 1' 21

e-mail: christoph.schlatter@aids.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002236/100471499> abgerufen werden.